



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Strasbourg,
école d'architecture



master 2025 / 2026

le mémoire

présentation générale

objectif

Le mémoire de Master a pour objectif de former l'étudiant(e) en architecture aux méthodes de recherche.

L'apprentissage vise à la maîtrise d'une pensée critique relative aux questions propres à l'architecture, à la compréhension des processus d'édification dans toutes leurs dimensions, notamment urbaines, sociales, historiques et constructives, et à l'appréhension de la diversité des acteurs et des modes d'exercice.

Le mémoire est une réflexion personnelle qui a pour objet des notions ou des espaces architecturaux, urbains ou paysagers.

Il s'agit soit :

- d'analyser la genèse et l'histoire de notions, de projets ou de réalisations ;
- d'étudier l'appréhension d'espaces à travers des descriptions et des entretiens.

L'étude débute par une recherche sur le terrain, en bibliothèque, aux archives pour constituer un corpus. La formulation d'hypothèses et la définition d'une problématique permettent de passer à l'analyse à travers une réflexion personnelle. La rédaction finale du mémoire propose une synthèse démontrant des capacités à construire un sujet et à poser, par le texte et l'image, une problématique.

fonctionnement

Les mémoires se déroulent sur trois semestres, à l'exception de ceux inscrits dans un parcours recherche ou réalisés dans le cadre d'un double diplôme ou d'un échange Erasmus. Les étudiants de l'Ensas en mobilité durant la première année de master débutent leur mémoire à leur retour à l'Ensas, au premier semestre de M2, le poursuivent durant le 2^{ème} semestre et le soutiennent en fin de ce 2^{ème} semestre de M2, avant leur PFE.

Les étudiants Erasmus et en double diplôme (Dresde/ Karlsruhe), accueillis à l'Ensas en première ou en deuxième année de master font, durant deux semestres, une étude encadrée dans les ateliers de mémoire qui donne lieu à une soutenance orale organisée dans le cadre des jurys de fin du 2^{ème} semestre.

L'enseignement est dispensé dans des ateliers d'encadrement des mémoires qui sont des lieux d'apprentissage de la recherche, de mise en commun et de confrontation des réflexions. Ils sont animés par un ou plusieurs enseignants, autour d'un thème ou d'une démarche disciplinaire.

Chaque groupe se réunit durant trois semestres, pour des séances de travail hebdomadaires. Le temps d'encadrement est de 48 heures par semestre, soit douze séances de 4 heures comprenant des conférences collectives, des cours, des séances de travaux dirigés. Les cours abordent les questions de méthode ou dressent un état des connaissances sur les sujets abordés.

Les débats engagés lors de la présentation régulière par les étudiants de leur étude en cours permettent d'une part d'aborder les problèmes d'écriture, de représentation graphique, de sources documentaires, de bibliographie... et d'autre part d'inciter les étudiants à la lecture et la découverte d'œuvres qui alimenteront leur réflexion et développeront leur sens critique.

L'élaboration du mémoire est conçue en trois temps. Le premier semestre est consacré à la définition du sujet, durant

le second, les étudiants poursuivent les recherches pour réunir le matériel nécessaire à leur mémoire; et au troisième ils se consacrent à la mise en forme de leur mémoire (Cf. le détail de ces trois étapes ci-après).

Chaque semestre se conclut par une évaluation de parcours basée sur la remise d'un document faisant état du travail accompli. Les travaux des deux premiers semestres sont évalués en interne, par les enseignant(e)s de l'atelier de mémoire. À la fin du troisième semestre a lieu la soutenance, conçue comme une séance de conclusion des travaux.

La soutenance du mémoire n'est pas compensable. L'inscription en PFE n'est possible que sous réserve d'avoir soutenu et validé le mémoire, sauf pour les étudiants en retour de mobilité, en double diplôme (Karlsruhe/Dresde) ou en parcours recherche.

soutenance

À la fin du troisième semestre, l'étudiant(e) soutient son travail devant un jury, sous réserve d'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant son mémoire. Pour ce faire, il dépose à la date indiquée par l'administration (cf. calendrier pédagogique), deux semaines avant les jurys, le pdf de son mémoire sur la plate-forme de l'école ainsi qu'un exemplaire papier auprès du service des études.

Les jurys comprennent trois membres: l'enseignant(e) qui a dirigé le mémoire, un(e) enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, ainsi qu'un(e) enseignant(e) n'encadrant pas de mémoires ou une personnalité extérieure, invitée pour ses compétences.

Une soutenance dure au total 40mn. Les premières 10mn sont consacrées à l'exposé de l'étudiant(e). Les 20mn suivantes sont laissées pour les questions et commentaires du jury. Les 10 dernières minutes sont données aux seuls membres du jury

pour leur délibération. La soutenance est publique et ouverte, elle permet aux étudiants de Licence et de 1^{ère} année de Master de prendre connaissance des recherches accomplies et plus largement d'engager des débats sur les sujets présentés.

Le jury évalue le travail selon quatre critères:

- **la capacité à la recherche:** elle se mesure au regard de la pertinence du sujet du mémoire, de la méthode mise en œuvre et de la qualité des sources et des matériaux sur lesquels est basée la recherche;
- **la réflexion critique:** elle se mesure à la capacité à identifier et croiser des sources, à distinguer clairement ce qui est information de ce qui est interprétation, à construire un raisonnement, à synthétiser les données et à les mettre en perspective.

■ **Le soin** apporté à la mise en forme du document : elle concerne la qualité de la rédaction et de la production graphique ainsi que le respect des normes de rédaction scientifique

■ **La qualité de la soutenance** : elle porte sur la qualité de l'exposé et de la discussion

Afin de permettre un équilibre entre l'évaluation du parcours de l'étudiant(e) et de son engagement au regard des exigences formulées par l'enseignant(e) d'une part, et celle du mémoire et de sa présentation orale par les membres du jury de l'autre, deux notes sont attribuées à la fin du troisième semestre: l'une par l'enseignant(e) responsable et l'autre à l'issue de la soutenance par le jury. Ces deux notes seront transmises à l'étudiant(e); la note du mémoire sera la moyenne des deux (pondération 50/50).

Lors de la soutenance un procès verbal est établi pour chaque mémoire, donnant les éléments factuels nécessaires, un résumé du contenu, une synthèse des appréciations du jury, les deux notes obtenues et leur moyenne, et indiquant si le travail doit être conservé par la bibliothèque

de l'ENSAS; un exemplaire de la fiche est remis à l'administration à destination de l'étudiant(e) et l'autre est transmis à la bibliothèque pour permettre l'archivage des mémoires.

Les mémoires se verront attribuer une mention selon l'équivalence suivante: supérieure ou égale à 12 Assez bien / 14 Bien / 16 Très bien. Les mémoires ayant obtenu une note inférieure à 9 seront ajournés, ceux ayant obtenus entre 9 et 10 feront l'objet d'un complément de travail.

Le complément de travail concerne des mémoires jugés insuffisants sur la forme (bibliographie incomplète ou non conforme, illustrations non légendées, orthographe, etc.), mais par ailleurs corrects, voire bons sur le fond; ce complément sera remis avant la fin du semestre suivant (le jour de la rentrée du 2^e semestre pour les jurys du 1^{er} semestre; mi-juillet pour les jurys du 2^e semestre).

valorisation

Concernant l'archivage en bibliothèque, seuls les mémoires ayant obtenu la mention Bien ou Très bien sont conservés dans leur version numérique. Les mémoires conservés font l'objet d'un signalement normé, avec résumé et indexation, dans le catalogue de la bibliothèque, qui est aussi le catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques d'enseignement supérieur d'Alsace, et dans le catalogue d'*ArchiRès*, le réseau commun aux écoles d'architecture francophones.

D'autre part, un versement normé des fichiers numériques des mémoires sélectionnés est réalisé dans la bibliothèque numérique du réseau *ArchiRès*.

Ces mémoires sont consultables en ligne et à distance, uniquement après authentification; il n'y a pas d'accès public au texte intégral.

les différents types de parcours de mémoires

	master 1		master 2		
	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	
étudiants ensas	initiation 3 crédits	élaboration 5 crédits	finalisation 6 crédits soutenance 5 crédits		
étudiants ensas parcours recherche	initiation 3 crédits	élaboration 5 crédits	approfondis- sement 3 crédits	finalisation et soutenance 8 crédits atelier recherche 3 crédits	
étudiants ensas en mobilité ou en double diplôme dresde			initiation 3 crédits	finalisation 6 crédits soutenance 5 crédits	
étudiants ensas en mobilité ou en double diplôme dresde - parcours recherche			initiation 3 crédits	approfondis- sement 3 crédits atelier recherche... 3 crédits	finalisation et soutenance 5 crédits
étudiants de dresde en double diplôme	initiation 3 crédits	finalisation 6 crédits Soutenance 5 crédits			

	master 1		master 2		
	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	1 ^{er} sem.	2 ^e sem.	
étudiants ensas en double diplôme kit			initiation 3 crédits	finalisation 6 crédits soutenance 5 crédits	
étudiants ensas en double diplôme kit - parcours recherche			initiation 3 crédits	approfondis- sement 6 crédits	finalisation et soutenance 5 crédits

le parcours recherche

objectifs

Pour soutenir un PFE mention Recherche, un parcours recherche est proposé : il est destiné à tous les étudiant(e)s qui ont le goût de la recherche et à celles et ceux qui envisagent d'engager une thèse après avoir obtenu leur master en architecture.

Leur mémoire est caractérisé par un approfondissement de leurs recherches et un déroulement sur un semestre supplémentaire. Comme il précède éventuellement une inscription en thèse, le mémoire peut prendre la forme d'une définition de son sujet, articulant un travail bibliographique approfondi, la collecte et l'établissement des sources ainsi que la rédaction de premières analyses. Il encourage aussi à une première expérience dans le champ académique : participation à des manifestations type colloques ou journées d'études, à un atelier recherche, à un PPE recherche voire éventuelle préparation d'une publication issue des recherches menées...

modalités

Le parcours recherche peut être engagé soit dans le cadre d'un cursus classique, soit dans le cadre d'un retour de mobilité ou d'un double diplôme.

Dans le cadre d'un cursus classique, les étudiant(e)s formulent une définition de leur sujet de mémoire à l'issue de la première année de master (M1). Celle-ci est soumise à l'appréciation du Collegium (commission qui accompagne le parcours recherche à l'ENSAS), afin qu'il valide le caractère scientifique du sujet et la possibilité de le développer dans le cadre d'un parcours recherche.

Pour se présenter, les étudiant(e)s doivent avoir obtenu au minimum 14/20 au travail réalisé dans le courant du premier semestre ainsi qu'un avis favorable de l'enseignant(e) dirigeant leur mémoire.

Puis, à la fin du premier semestre de Master 2 (S9), les étudiant(e)s présentent l'avancement de leur travail devant le Collegium qui statue sur la poursuite du travail au sein du parcours recherche. Dans le cas d'une évaluation favorable, ils poursuivent leur mémoire et le soutiennent à la fin du S10.

Dans le cadre d'un retour de mobilité ou d'un double diplôme, les étudiant(e)s qui souhaitent s'engager dans le parcours recherche bénéficient également d'un semestre supplémentaire.

Ces étudiant(e)s soumettent leur sujet à l'issue du premier semestre de leur Master 2. Si le projet est accepté, ils/elles en présentent l'avancement devant le Collegium à l'issue du deuxième semestre.

Si le parcours recherche est validé, les étudiant(e)s soutiennent leur PFE en juillet ou en septembre, en présence d'au moins deux titulaires d'une HDR et du/de la directeur/trice du mémoire. La soutenance du mémoire aura lieu à la fin du semestre suivant, en décembre, en présence de deux personnes HDR et du/de la directeur/trice du PFE.

Enfin, il est également possible pour les étudiant(e)s ayant obtenu la mention très bien à leur soutenance de mémoire dans le cadre du parcours classique et ayant envie de poursuivre leurs recherches un semestre de plus, de demander l'inscription au parcours recherche. Ils/elles peuvent solliciter la possibilité de le faire auprès du Collegium en justifiant la dimension de recherche qui sera approfondie durant le semestre supplémentaire.

Dans ce cas, ils/elles continueront durant un semestre de plus et présenteront un mémoire étoffé devant un jury adéquat selon la procédure décrite ci-dessous afin d'obtenir la mention recherche.

suivi

Durant le semestre supplémentaire, quel que soit leur parcours, les étudiant(e)s inscrit(e)s dans le parcours recherche sont appelés à poursuivre leur mémoire, sous la forme de rendez-vous individuels ponctuels avec leur directrice ou directeur de mémoire, et à suivre parallèlement le séminaire doctoral de l'ENSAS (16h), en lieu et place du « séminaire thématique » du parcours traditionnel.

Le séminaire doctoral « Histoire du présent : architecture, ville, territoire » vise à la mise en discussion et perspective des travaux des doctorants et doctorantes des laboratoires de l'ENSAS (AMUP et UMR ARCHE). Il propose également des apports méthodologiques ponctuels et des débats autour de l'actualité scientifique. Le séminaire doctoral se déroule une fois par mois et se conclut par une journée doctorale. Les étudiant(e)s participent au moins à 4 séances de 2h du séminaire (8h) au cours desquelles ils/elles ont à présenter un état de leur travail. Ils/elles participent aussi à la journée doctorale (8h). Dans la mesure du possible, un marrainage / parrainage entre l'étudiant (e) et un(e) doctorant(e) dès le début du semestre recherche sera mis en place.

soutenance

La soutenance du mémoire dans le parcours recherche se déroule en deux temps : le premier est une soutenance lors de laquelle est débattu et évalué le mémoire, le second vise à présenter les motivations qui ont guidé ce parcours et à intégrer librement les résultats des recherches lors de la présentation du PFE.

Le jury de soutenance du mémoire est composé du/de la directeur/trice du mémoire, un enseignant(e) d'un autre groupe de mémoire, du directeur/trice du PFE et comprend une personnalité invitée pour ses compétences particulières, parmi lesquels doivent figurer trois titulaires d'un

doctorat et deux titulaires d'une HDR (les deux qualifications pouvant se cumuler).

La soutenance dure une heure dont 15 minutes sont consacrées à une présentation faite par l'étudiant(e) de son étude.

Le jury du PFE Mention recherche comprend au moins deux personnes HDR présente lors du jury de mémoire ainsi que le/la directeur/trice de mémoire (les deux qualifications pouvant se cumuler).

étapes, démarche et rédaction

avant de s'engager

Pour la clarté de la démarche, il est nécessaire d'énoncer un certain nombre d'éléments avant d'engager une recherche. Ces éléments sont, bien entendu, appelés à évoluer et à être reformulés à mesure de l'avancement du travail. Ce sont le sujet, les hypothèses, la méthode.

le sujet

C'est le thème de l'étude, le point de vue que l'on adopte pour l'analyse.

les hypothèses

Ce sont les idées (souvent un ensemble d'intuitions) que l'on cherche à vérifier et qui seront confirmées ou contredites par la recherche. C'est en partant des hypothèses que l'on formulera une problématique. La problématique est un faisceau de questions et de problèmes que soulève le sujet retenu.

Construire une problématique c'est construire une critique de ce qui semble évident, oser de nouvelles interrogations et susciter de nouvelles perspectives.

La problématique ouvre un débat.

le corpus

C'est le matériel sur lequel porte l'analyse. Il peut être de nature variée: objets, entretiens, observations, archives, images...

Le traitement systématique du corpus permettra de répondre aux questionnements de départ et de tester les hypothèses.

la méthode

C'est la démarche et les outils adoptés pour mener à bien le travail que l'on s'est fixé. Elle se traduit par une organisation du travail et par le choix d'un certain nombre d'outils d'investigation souvent dictés par le sujet et par le matériau disponible. Parallèlement, il faut entreprendre un bilan de ce qui a déjà été publié sur le sujet qui permettra à la fois de mieux cerner les contours de sa recherche, pour ne pas se lancer dans un sujet déjà traité, et d'alimenter la réflexion, en nourrissant son travail de ces recherches déjà publiées.

les étapes

semestre 1 – initiation.

À la fin de cette première étape, le mémoire comprend: une définition argumentée du sujet, un questionnement hiérarchisé et une orientation bibliographique rendant compte d'un état du savoir rigoureux sur le sujet traité. Il fixe également les contours du corpus à constituer ainsi que les méthodes d'investigation choisies.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) maîtrise les notions clefs de son sujet, qu'il ait identifié et analysé les principales références liées à son objet d'études et qu'il puisse rendre compte des différentes thématiques qui seront abordées dans le développement de son sujet. Pour éviter de refaire le travail à l'étape suivante, il faut veiller, dans la prise de note et dans la rédaction, à différencier clairement la restitution d'un discours de son interprétation, utiliser impérativement les guillemets et les notes pour indiquer les emprunts, les citations mais aussi les sources des informations mobilisées.

L'étudiant(e) remet un document de 10 pages minimum, annexes non comprises.

semestre 2 – approfondissement.

À la fin de cette deuxième étape, le mémoire comprend: une exposition critique et détaillée du corpus constitué au regard des méthodes d'investigation mises en œuvre, le développement d'une démarche analytique permettant le traitement des données recueillies. Il reprend et approfondit les premiers questionnements.

Il est important, qu'à ce stade du travail, l'étudiant(e) puisse définir ce qui fait la spécificité et l'originalité de sa démarche, que celles-ci tiennent davantage à la nature des données collectées ou aux méthodes d'investigation et/ou d'analyse sélectionnées.

Dans la rédaction, il faut faire apparaître une trame démonstrative lisible et cohérente au-delà de la simple dimension descriptive. Les éléments exposés doivent être articulés les uns aux autres, mettant ainsi à jour la structuration du mémoire. La rédaction comme la mise en page doivent permettre une lecture aisée comportant des chapitres et des paragraphes.

L'étudiant(e) remet un document de 20 pages minimum, annexes non comprises.

semestre 3 – finalisation.

À la fin de cette troisième et dernière étape, le mémoire est fini. Il se compose d'une introduction, d'une étude qui est la partie principale du travail, d'une conclusion et d'annexes qui permettent de connaître les documents utilisés (voir «La mise en page du mémoire»).

Le titre et le sous-titre du mémoire doivent se faire l'écho du thème choisi. Le lecteur doit sentir un recul critique, une maîtrise du sujet. Tout ce qui a été lu ou appris ne doit pas être retranscrit ! Les différentes parties doivent être équilibrées, les transitions travaillées. Tous les thèmes abordés sont reliés à la ligne problématique qui est un «fil rouge» dont le lecteur ne doit jamais être trop longtemps éloigné.

La conclusion présente les principaux résultats et peut ouvrir des perspectives.

Au mois de décembre l'étudiant(e) remet un document d'environ 50 pages, (à peu près 150 000 signes), annexes non comprises. Un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, la problématique abordée, la démarche ou la méthode ainsi que les conclusions est imprimé sur la quatrième de couverture du document. Notons que pour les parcours en retour de mobilité ou en double diplôme, les étapes des semestres 2 et 3 sont contractées.

rédaction

Tout travail de recherche est un dialogue engagé avec une communauté scientifique. Aussi, l'un de ses traits caractéristiques est d'explicitier la façon dont il a été bâti, de mentionner les travaux et les sources à partir desquels il est construit. Pour ce faire, on a souvent recours à des notes de bas de page permettant d'indiquer la provenance d'une idée ou d'un propos et ainsi de donner à chaque futur lecteur du travail la possibilité de comprendre la démarche et de retrouver le

document. Leur présentation est précisée dans les pages suivantes. Si tout travail se nourrit de ceux de la communauté scientifique, il doit aussi l'explicitier. Tout emprunt de texte doit être mis entre guillemet et référencé avec une note de bas de page. À l'inverse, le plagiat consiste à copier un auteur ou à omettre (délibérément ou par négligence) de citer la source. En fonction de son étendue, le plagiat est susceptible d'un 0, d'annulation de soutenance et du conseil de discipline.

la mise en page du mémoire

Une attention particulière doit être apportée au style, à l'orthographe et à la présentation. Il est attendu que l'ensemble des éléments énuméré ci-dessous figure dans le mémoire selon l'ordre indiqué :

couverture

Titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

page de garde

Traditionnellement blanche.

page de titre

Reprise de la page de couverture : titre, nom de l'étudiant, nom de l'enseignant(e) ou des enseignant(e)s directeurs du mémoire, année, nom de l'école.

Dédicace ou épigraphe (facultatives)
La dédicace rend Hommage à une ou plusieurs personnes. L'épigraphe est une courte citation.

remerciements (facultatifs)

sommaire (conseillé)

Le sommaire présente une vue synthétique de la table des matières. Il ne comprend que 2 niveaux de titre. C'est à cette page qu'apparaît la numérotation.

introduction

Elle énonce :

- les questionnements;
- les hypothèses;
- un « état du savoir » ou un « état de l'art », c'est-à-dire l'exposé des travaux déjà réalisés sur ce sujet (qui indique en quoi leur point de vue est différent de celui de l'auteur du mémoire);
- les limites du sujet (temporelle, géographique);
- la démarche/méthodologie adoptée pour le traiter;
- l'énoncé du plan dans lequel le lecteur va se plonger par sa lecture.

le corps du texte

Déroulé de la démonstration et développement par chapitres.

conclusion :

Elle permet de dresser un bilan de l'étude, de résumer les principaux résultats et d'ouvrir des perspectives sur des sujets connexes.

annexes (facultatives):

Elles réunissent les documents complémentaires à la compréhension du propos. Elles sont paginées en continuité avec le mémoire.

sources et bibliographies:

Les sources sont constituées par les documents originaux sur lesquels s'appuie l'étude. La bibliographie est la liste des ouvrages ressources (pour leur présentation voir «Sources et bibliographie»)

table des matières:

Elle précise la liste complète des titres de chapitres (divisions et subdivisions), accompagnés de leurs numéros de page, contrairement au sommaire plus synthétique.

quatrième de couverture:

Elle comprend un résumé de 15 lignes indiquant le sujet, le questionnement, la démarche ainsi que les conclusions. Il sera suivi de 3 à 5 mots clés.

iconographie:

Dessins, photos, gravures devront comporter une légende, l'indication de leur origine et la date de leur production.

Elles seront placées:

- soit **dans le texte lorsqu'il s'agit d'illustrations**, qui figureront au même titre qu'une citation (ex: photo des lieux étudiés lorsqu'on les évoque) ou de dessins analytiques, qui figureront au même titre que l'analyse écrite (ex: schéma permettant de comprendre une disposition particulière)
- soit **en annexe, dans le dossier iconographique**.

Toutes les pages du mémoire sont numérotées. L'ensemble s'achèvera par une table des matières détaillant les principales parties du mémoire et donnant l'indication des numéros de pages.

citations et notes de bas de pages

citations

Les citations sont des extraits d'articles ou d'ouvrages qui vont être insérés dans la rédaction du mémoire. Elles témoignent de l'étendue et de la qualité des lectures réalisées. Elles peuvent soit servir à illustrer l'idée développée, soit à faire progresser la démonstration menée.

Il est important de choisir des citations utiles pour le sujet traité en évitant les affirmations banales sans réelle consistance. Il est aussi conseillé d'éviter les citations trop longues (pas plus de trois lignes) et de veiller à les analyser et à les commenter.

Les citations sont placées «entre guillemets». Les propos sont écrits en italique lorsqu'il s'agit de propos oraux (citation d'un entretien par exemple).

Tout texte entre guillemets ou au format citation doit reproduire exactement celui de l'œuvre citée. Les coupures à l'intérieur d'une citation se marquent par trois points de suspension dans des crochets: «[...]», tout comme les ajouts.

Lorsque les citations sont courtes (moins de cinq lignes), elles sont intégrées directement au texte principal. Lorsqu'elles sont plus longues, il est préférable de les détacher du texte principal avec la mise en page suivante: interligne simple, taille de police: 10, marge supplémentaire à gauche (au moins 1 cm), pas de guillemets, pas d'italique.

Chaque citation est accompagnée d'une note qui indique sa provenance. Dans le logiciel de traitement de texte Word, la gestion des notes est automatique, il suffit de placer le curseur là où vous souhaitez placer la note, puis de choisir dans «Insertion»: «note».

notes de bas de page

Plusieurs usages de la note de bas de page peuvent être distingués :

→ La note de bas de page sert à **référer une citation précise**. Elle comprend dans ce cas la référence bibliographique complète suivant les codes indiqués dans la rubrique suivante. Elle précise également la ou les pages où se trouve la citation.

Ex. Comme l'écrivait Marc Bloch «...hors des libres jeux de la fantaisie, une affirmation n'a le droit de se produire qu'à la condition de pouvoir être vérifiée¹.»

1. Bloch (Marc), *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1960 [1^{ère} éd. 1911], p. 40.

→ La note de bas de page sert à **référer la pensée ou le propos condensé d'un auteur**. Lorsque des propos sont rapportés sous forme condensée ou font référence à une publication, il faut indiquer par une note d'où ils proviennent. Personne ne doit avoir de doutes sur l'auteur des propos rapportés.

Ex. Il n'existe que des bilans, comme ceux de Jean-Marc Offner et Denise Pumain, n'abordant que brièvement ces aspects¹.

1. Offner (Jean-Marc) et Pumain (Denise) dir., *Réseaux et territoires*, Paris, L'aube, 1996.

→ La note de bas de page sert à **compléter le texte principal sans le surcharger**. Elle propose dans ce cas des commentaires connexes ou des détails utiles qui vont étayer ou préciser le texte principal. L'appel de note doit être placé après le mot, le concept, en exposant, et juste avant la ponctuation.

Lorsque l'on multiplie les références à un ouvrage cité dans le mémoire, on utilise *Op.cit.*, ou *Ibid*, afin d'alléger l'appareil de notes.

Op. cit. signifie «déjà cité». Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné

Op. cit. (pour opere citato) signifie «déjà cité». Ce terme remplace le titre et toute information relative à l'édition d'un ouvrage précédemment mentionné. Il est utilisé lorsque la référence renvoie à une note antérieure qui n'est pas consécutive. L'abréviation est précédée du nom de l'auteur et suivie du numéro de la page d'où provient la citation.

Ex.

1. Rancière (Jacques), *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004, 1996, p. 40.

4. Rancière. *Op. cit.*, p. 28.

ibid. (pour ibidem) signifie « au même endroit ». Il s'emploie quand le document a été référencé immédiatement avant et sur la même page. Il est donc utilisé lorsqu'on cite le même document dans des notes consécutives. On fait suivre l'abréviation du numéro de la page citée, sauf s'il s'agit de la même page :

Ex.

1. Rancière Jacques, *Au Bord du politique*, Paris, Gallimard, 2004, p.40.

2. *Ibid.*, p. 86.

3. *Ibid.*

sources, bibliographie

Ce chapitre concerne les ressources à partir desquelles vous avez élaborées votre travail. La présentation des sources précède généralement la présentation de la bibliographie.

sources

Les sources sont par définition des documents uniques. Selon le type de mémoire, elles peuvent prendre la forme :

- **de documents d'archives.** Dans ce cas, une liste des sources sera établie et présentée par lieux de consultation (centre d'archives publiques, archives d'entreprises, archives privées...), autrement dit en explicitant le seul endroit où elles sont consultables. Le contenu du fonds et les cotes correspondantes seront aussi indiqués avec précision ;
- **d'entretiens.** Dans ce cas, une liste des entretiens réalisés, classés par type d'acteur et date de réalisation.

bibliographie

La bibliographie est une liste de l'ensemble des publications utilisées (livres, articles, mémoires...) classée par ordre alphabétique d'auteurs et/ou par thèmes.

La bibliographie doit contenir tous les types de documents lus, consultés ou cités au cours du travail, quel que soit leur support (papier, sonore, filmique ou électronique). Il est important qu'elle soit exhaustive car elle est une image de l'état de la recherche sur le sujet choisi. Elle doit être préparée au fur et à mesure de la réalisation du mémoire.

La présentation de la bibliographie doit être rigoureuse et unifiée pour toutes les publications.

Elle repose sur un code de présentation des ouvrages et des articles qu'il est essentiel d'observer.

Ce code de présentation varie en fonction des normes nationales (AFNOR), des règles internationales (ISO) et selon les pratiques spécifiques des disciplines. Il faut donc décider d'une norme en accord avec votre directeur/directrice de recherche et vous y tenir pour toutes les références bibliographiques. Car, **ce qui compte c'est la cohérence de l'ensemble.**

Nous donnons ici l'exemple de deux normes appliquées par la plupart des enseignants de mémoire à l'ENSAS.

→ Pour un ouvrage:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), Titre de l'ouvrage, lieu de publication, éditeur, année de publication.

Ex. Frampton (Kenneth), *L'Architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Ph. Sers, 1985.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, éditeur, lieu de publication, année de publication.

Ex. ELEB Monique, VIOLEAU Jean-Louis, *Entre voisins. Dispositif architectural et mixité sociale*, Ed. de l'Épure, Paris, 2000.

→ Pour un ouvrage traduit:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), Titre, lieu, éditeur, date de la traduction française (première édition: nom, lieu, date).

Ex. Kaufman (Emil), *De Ledoux à Le Corbusier origine et développement de l'architecture autonome*, Paris, Ed. l'Équerre, 1981 pour la traduction française (première édition: Rolf Passer, Vienne-Leipzig, 1933).

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage original, éditeur, lieu de publication, année de publication (traduction française du titre original, éditeur, lieu de publication, année de publication).

Ex. LYNCH Kevin, *The Image of the City, Cambridge (Mass.)*, The MIT Press, 1960 (trad. *L'image de la Cité*, Dunod, Paris, 1976).

→ Pour un article:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in **Titre de la revue en italique**, numéro de la revue, date de publication, pages où se trouve l'article.
Ex. Frey (Jean-Pierre), «L'espace social d'une pensée urbanistique», *Les Études sociales*, n°130, 2 semestre 1999, p. 57 à 82.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, «Titre de l'article», **Nom du périodique**, date exacte et n° du volume, éditeur, pages de début et de fin d'article.

Ex. LÉGER Jean-Michel, DECUP-PANNIER Benoîte, «La famille et l'architecte: les coups de dés des concepteurs», *Espaces et Sociétés*, 120-121, n°1-2/2005, p. 15-44.

→ Pour une contribution issue d'un ouvrage collectif:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), «Titre de l'article entre guillemets», in Nom (Prénom) du ou des directeurs/trices de la publication (dir.) **Titre**, lieu, éditeur, date, pages.

Norme 2 NOM et Prénom de l'auteur, «Titre de la contribution», in NOM et Prénom de ou des directeurs/trices de la publication (dir.), **Titre en italique**, Editeur + coll. «...», Ville d'édition, date d'édition (+ date de la première édition), numéros de pages de la contribution.

Ex. GIRARD Edith, «Habiter l'interstice», in PRANLAS DESCOURS Jean-Pierre (dir.), *Territoires partagés. L'archipel métropolitain*, Pavillon de l'Arsenal-Picard, Paris, 2002, p. 226-231.

→ Pour une thèse ou un mémoire:

Norme 1 Nom de l'auteur (prénom), **Titre**, thèse/mémoire, sous la direction de..., Université, date de la soutenance.

Ex. Alonzo (Éric), *L'architecture de la voie, histoire et théories*, thèse sous la direction d'Antoine Picon, Université Paris-Est École doctorale «Ville, transports et territoires», soutenue le 22 mars 2013.

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, **Titre**, thèse/mémoire, sous la direction de..., Université, date de la soutenance.

Ex. LECLAIRE Céline, *Posture, geste, mouvement. L'usager dans la bibliothèque publique, du corps raisonné au corps inspiré*, mémoire de Master sous la direction de Cristina Ion, école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, décembre 2009.

→ Pour un film:

Norme 1 Nom du réalisateur (prénom), **Titre**, producteur/trice(s), durée, date

Ex. Vincent (Christian), *La Part Maudite*, MC films, 35 minutes, 1987

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, **Titre**, producteur/trice(s), durée, date.

Ex. CLAUDEL Philippe, *Tous les soleils*, Y. Marmion et D. Goudineau, 105 minutes, 2011.

→ Pour une référence extraite d'Internet:

Internet abrite toute sorte de données, de textes, d'images, de vidéos dont il est souvent difficile, à première vue, d'identifier le contexte initial de production. Cette démarche est pourtant essentielle pour pouvoir exploiter la ressource en connaissance de cause dans un travail de recherche.

→ Une source mise en ligne

Il s'agit dans ce cas d'un document qui a été déposé sur internet et qui préexiste sous une autre forme (papier, sonore, vidéo...).

Dans ce cas, c'est la référence initiale (article, ouvrage, film...) qui sera indiquée selon les normes décrites ci-dessus.

→ Un document produit pour internet (revue en ligne, blog...)

La spécificité de ce type de document est de pouvoir être modifié, enrichi à tout moment par un ou des contributeurs. C'est à ce titre qu'il est impératif de mentionner

le jour de la consultation du document en plus de sa date de publication et de sa mise à jour.

Norme 1 NOM (Prénom), «Titre», Nom du site ou de la revue en ligne. Date de publication. Date de la mise à jour [consulté le]. Disponible sur internet: adresse URL

Ex. Lecroart (Paul), «Tokyo, stratégies de développement urbain de la région métropolitaine, rapport de mission d'études», Études en ligne [en ligne]. Octobre 2002. Màj 23 novembre 2007 [consulté le 3 décembre 2007]. Disponible sur internet: <<http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/tokyo/tokyo.pdf>>

Norme 2 NOM Prénom de l'auteur, «Titre du document», Nom du site web hébergeur en italique (écrit de façon explicite), date de production du document, date de mise à jour, consulté le, adresse URL.

Ex. JOLE Michèle, «Que sont devenus les espaces publics parisiens?, Métropolitiques, 30 octobre 2013, consulté le 20 janvier 2015, URL: <http://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html>.

→ Un site ou une page web

Si l'identification des auteurs n'est pas toujours facile, il faut au moins indiquer l'organisme émetteur ainsi que les dates de production, de mise à jour et de consultation. Il est important aussi de faire figurer de manière claire le nom du site (sans son jargon de codification numérique).

Norme 1 Nom de la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur. Titre la page web. Date de publication. Date de la mise à jour [page consultée le] Disponible sur internet: adresse URL

Ex. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer. Palmarès des jeunes urbanistes. Màj 30/11/2007 [page consultée le 3 décembre 2007] Disponible sur internet: http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=878

Norme 2 Nom de la responsabilité principale, c'est-à-dire l'organisme ou l'auteur,

«Titre de la page web», Nom du site en italique, date de création ou date de remise à jour, date de consultation, adresse URL.

Ex. Université Paris 4, «Conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace», Cerise «Quels documents consulter?», 1999, Màj le 18-09-07, page consultée le 3 décembre 2007, <http://www.ext.upmc.fr/urfist/cerise/p3.htm>

présentation des pôles et ateliers

L'enseignement du mémoire est structuré autour des 4 pôles thématiques suivants :

A01

histoire et critique. architectures, villes et patrimoines d'hier et d'aujourd'hui

Équipe enseignante : Angelo BERTONI, Gauthier BOLLE, Anne-Sophie CACHAT, Ana CHATELIER, Élise KOERING

A02

urbanité et architecture en transition

Équipe enseignante : Denis BOCQUET, Nicolas DESCAMPS, Marie FRUIQUIÈRE, Andreea GRIGOROVSKI, Tifawt LOUDAQUI

A03

de l'espace conçu à l'espace vécu. regards croisés avec les sciences sociales

Équipe enseignante : Mireille DIESTCHY, Sabine GUTH, Valérie LEBOIS, Marie MANGOLD, Julien-Pierre NORMAND, François NOWAKOWSKI

A04

la ville contemporaine face aux enjeux de la mondialisation : approches sensibles, et représentations numériques

Équipe enseignante : Alain FUCHS, Julien GLATH, Alexandra PIGNOL, Mathieu TREMBLIN

Les étudiant.e.s auront, au moment de l'inscription, à se prononcer uniquement sur le choix des pôles.

Chaque pôle abrite un ou plusieurs ateliers susceptibles d'être renouvelés d'une année sur l'autre. Dans le cas où un pôle compte plusieurs ateliers, l'affectation à un des ateliers sera assurée par les enseignant.e.s à partir des fiches d'intention de sujet renseignées par les étudiant.e.s suite à la séance de présentation.

Vous trouverez ci-après la configuration des pôles pour l'année à venir.

A01 histoire et critique. architectures, villes & patrimoines d'hier et d'aujourd'hui

Angelo BERTONI, Gauthier BOLLE, Anne-Sophie CACHAT,
Ana CHATELIER, Élise KOERING

L'objectif est de susciter un regard critique et argumenté sur les conceptions passées et présentes, et sur les contextes de leur émergence. Les thèmes abordés sont liés à l'élaboration de l'architecture et de la ville, à la théorie et à la pratique du projet architectural et urbain, à la fabrication du patrimoine et à sa gestion. Les « objets » considérés relèvent d'échelles ou de nature très variées, depuis celle d'un « acteur », d'un matériau jusqu'à des questions ou notions touchant à l'échelle territoriale en passant par celle de l'édifice, du quartier ou de la ville. Les méthodes de recherche proposées sont historiques et critiques : les sujets d'étude sont considérés dans leur épaisseur temporelle selon des points de vue contemporains.

Le pôle A01 compte pour l'année 2025-2026 deux ateliers :

Histoires d'architecture. Formes, actrices et acteurs, processus

Gauthier BOLLE, Anne-Sophie CACHAT,
Élise KOERING

À partir de questions contemporaines, d'objets – construits ou non construits – ou de sources particulières, les approches développées s'appuient sur une démarche d'enquête historique. Par le biais d'un état de l'art et du croisement de différents types de sources, cette enquête vise à appréhender les contextes qui façonnent et caractérisent la création architecturale, en s'appuyant particulièrement sur l'analyse des acteurs et des réseaux, pour cerner des processus de conception, d'édification, de transformation voire de patrimonialisation. Les bornes chronologiques et géographiques sont construites selon chaque cas d'étude.

Architecture, ville, territoire : approches historiques et théoriques

Angelo BERTONI, Ana CHATELIER

L'atelier propose d'accompagner des recherches sur l'architecture, la ville et le territoire privilégiant les outils de l'histoire, et plus particulièrement ceux de l'histoire culturelle et des idées. L'objectif est de comprendre l'émergence de nouvelles formes et pratiques architecturales, urbaines et territoriales qui ont caractérisé les XIX^e et XX^e siècles, en les situant dans leurs champs théoriques de référence, à l'aune des phénomènes de circulation, d'appropriation des modèles ou de patrimonialisation, notamment territoriale. Si le terrain privilégié des investigations reste la France et l'Europe, leurs espaces urbains et ruraux, l'atelier pourra s'enrichir de travaux portant sur d'autres aires géographiques et culturelles, encourageant les approches comparative ou croisée.

Mémoires encadrés par le pôle en 2024-2025 :

■ BARROS LABOISSIERE BOTELHO Yasmin, *Nature, paysage et modernisme : Les revues d'architecture au Brésil et la construction d'un discours sur la nature (1943-1964)*, mémoire recherche, 2024.

■ CAVANI Marie-Lou, *Mini Maousse : un concours français de la Cité de l'architecture et du patrimoine aux enjeux pluriels ?*, 2024.

■ CHALABI Hadis, *De l'héritage à l'innovation : L'apport de la vision architecturale de Georges Candilis, Josic et Woods à l'Iran moderne*, 2024.

■ CHASSERE Romain, *De ville fortifiée à ville ouverte : La place des fortifications, l'usage de leurs terrains et l'extension de la ville de Haguenau de 1870 à 1939*, 2024.

■ COLLIGNON Camille, *Construire du logement dans le centre ancien de Strasbourg de 1960 à 1974 : démolitions, réinventions et ambiguïtés patrimoniales*, 2024.

■ DAVARD Constance, *Le service municipal d'architecture de la ville de Strasbourg sous l'ère Pflimlin, 1960-1990*, 2024.

■ ESCOBAR CASTRO Diana Galilea, *Le patrimoine comme enjeu pour l'urbanisme contemporain, entre développement touristique et transformation du cadre de vie. Le cas de Strasbourg et ses secteurs patrimoniaux*, mémoire recherche, 2025.

■ GARDEZ Elliot, *François Lederlin, une carrière en altitude. Construire des refuges au temps de l'hégémonie alpinistique*, 2024.

■ GNAEDIG Angelo, *Le processus SAAL à Porto : Une expérimentation dans le domaine du logement social, entre architecture et urbanisme*, 2024.

■ HACHET Lou, *Les écoles de Jean Renaudie, une architecture au service du renouveau pédagogique (1970-1982)*, 2024.

■ HOFF Florence, *La Maison de la culture de Grenoble, un édifice témoin des ambitions locales, nationales et olympiques (1960- 2004)*, 2024.

■ HUSSHERR Marc, ROBERT WILL (1910 – 1998) *Une attitude paradoxale entre discrétion et figure centrale de la sauvegarde du bâti alsacien dans la deuxième moitié du XX^e siècle*, 2025.

■ KOENIG Théo, *La diffusion et la réception du pavillon de L'Esprit Nouveau de Le Corbusier en France entre 1925 et 1930*, 2025.

■ LÉONHART Julien, *Reconvertir le patrimoine industriel : Comment la reconversion du site industriel de Wesserling peut-elle concilier les enjeux mémoriels avec les objectifs écologiques, environnementaux et sociaux ?*, 2024.

■ LEQUEN Marine, *La reconversion d'anciens édifices postaux. Les Hôtels des Postes de Strasbourg et Chartres*, 2024.

■ MAILLOT Clément, *George Burdett Ford, l'expression d'un urbanisme moderne dans le cadre de la reconstruction de la ville de Reims*, 2024.

■ MIKHEEVA Victoria, *La patrimonialisation et la restauration des bâtiments d'avant-garde en Russie : Les cas concrets de la maison de Narkomfin et du bâtiment de la revue «Izvestia» à Moscou*, 2024.

■ MONDOR Mégane, *L'Atelier d'Architecture Solaire d'Henri Mouette (1927-1995)*, mémoire recherche, 2024.

■ MUNCK Alix, *L'architecture en milieu extrême, l'Antarctique. L'évolution des stations de recherche et la collaboration entre architectes et ingénieurs, depuis 1956*, 2024.

■ PEAugER Quentin, *La bande-dessinée en architecture, ou le récit d'anticipation comme moyen d'expression*, 2024.

■ PIERSON Nicolas, *Emergence de l'habitat ouvrier à Moyeuvre-Grande : entre croissance et décroissance, démographique et sidérurgique*, 2024.

■ REBERT Jeanne, *Le logement social à Berlin à travers les crises*, 2024.

■ RISSER Noémie, *L'église Saint-Laurent de Sausheim : de la reconstruction créative de René Rotter et Daniel Girardet à sa réception (1951-1987)*, mémoire recherche, 2024.

■ SAUNIER Charlotte, *Le campus de l'université de Strasbourg, 1939-1970 : mutations, transformations et projections*, 2024.

■ SCHILLER Anna, *Témoin du changement : La Maison Kammerzell et le reflet des bouleversements contemporains de l'époque allemande d'Alsace*, 2025.

■ TAIK Oussama, *Le Dar, entre impact colonial et modes de vie locaux. Chroniques d'un modèle marocain d'habitat populaire*, 2024.

A02 urbanité et architecture en transition

Denis BOCQUET, Nicolas DESCAMPS, Marie FRUIQUIÈRE,
Andreea GRIGOROVSKI, Tifawt LOUDAOU

Ce pôle propose une analyse des situations et des milieux contemporains en lien avec les crises climatiques, sociales et économiques que nous traversons. Ces milieux en transition constituent des objets de recherche qui questionnent les faits urbains et construits historiques. La méthodologie de recherche des étudiants sera adaptée à chaque atelier selon les domaines suivants : théorie, histoire, projet, construction. Le travail de mémoire pourra être ainsi une passerelle avec d'autres enseignements du cycle master.

Le pôle A02 compte un atelier :

La recherche urbaine : méthodes et pratiques

Denis BOCQUET, Tifawt LOUDAOU

L'objet de cet atelier vise à saisir, au travers d'une initiation à la recherche, certains des enjeux majeurs relatifs à la ville, à l'urbanisme ou aux sociétés urbaines en général. L'atelier propose ainsi à la fois une réflexion de méthode, autour d'une lecture raisonnée de la bibliographie universitaire et des discussions sur les diverses approches de terrain, ainsi qu'une exploration problématisée de cas d'étude. Il s'agit donc de proposer autant un décryptage du contexte de la recherche, et notamment de son articulation à la pratique des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et de la ville en général, qu'une démarche individuelle de confrontation à un terrain original au travers d'une recherche précise et fondée sur des sources de première main (archives, entretiens, recherche documentaire, explorations de terrain, reportages photographiques...). L'atelier est ouvert sur un ensemble de thématiques diverses. Il s'attache plus particulièrement aux questions urbaines, d'urbanisme, de paysage, d'environnement, d'écologie, du territoire au sens large, en incluant également une dimension internationale.

Les mémoires peuvent aussi bien avoir une dimension historique (histoire de l'urbanisme et des sociétés urbaines) que contemporaine. Le but de l'enseignement proposé est d'accompagner les étudiants vers la production d'un mémoire fondé sur une bonne compréhension des enjeux de la recherche urbaine, une bonne maîtrise de la littérature scientifique universitaire, la formulation d'une problématique pertinente et son exploration au travers d'un terrain de recherche original ainsi que la production de matériaux graphiques et cartographiques originaux.

Mémoires encadrés par le pôle en 2024-2025 :

■ ADAM Simon, *La reconversion de friches industrielles de l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, entre stigmates du passé et promesse d'un aménagement urbain durable*, 2024.

■ DANGELO Olivier, *L'ornement du XX^{ème} siècle*, 2025.

■ DECHANOZ Marie-Selma, *Réinventer la proximité : la ville du quart d'heure à l'échelle nantaise*, 2024.

■ DESJARDINS Antoine, *L'impact des mobilités douces sur l'aménagement et la gouvernance des territoires*, 2024.

■ DUBUS Quentin, *Frugalité et biorégionalisme : Réhabilitation d'habitations en contexte rural*, 2025.

■ DUPERTHUY Nans, *Les dynamiques de mobilité en montagne, l'exemple de Chamonix-Mont Blanc*, 2024.

■ FINCK Emelyne, *De la « ville-jardin » à la ville « high-tech » : Transformations et enjeux agricoles contemporains à Đà Lạt, Vietnam*, 2025.

■ LEMEY Chloé, *Urbanisme de dalle et biodiversité, utopie ou réalité ?*, 2025.

■ MATOUSSI Isra, *Les enjeux des réaménagements urbains parisiens. Analyse des réaménagements des places de la République et de la Bastille*, 2024.

■ MENDOZA CASTILLO Maria, *L'inégalité de répartition de l'eau : conséquences urbaines, sociales et économiques. Étude de Cas – Le réseau d'adduction d'eau régional du Chicamocha*, 2024.

■ MORITZ Mélanie, *Le logement étudiant à l'épreuve de la pandémie de COVID-19. Vers une meilleure prise en compte des besoins étudiants ?*, 2024.

■ MOUGIN Florentin, *Prévenir les inondations maritimes et pluviales aux ^{le} siècle, étude de la stratégie néerlandaise et amstellodamoise*, 2024.

■ PROCUREUR Maéva, *Le vide, un élément fondamental de l'architecture modulaire*, 2025.

■ RAUCH Louisa, *De la friche au tiers-lieu : création d'un écosystème social et culturel*, 2024.

■ REYMUND Lucas, *Déconstruction, reconstruction, inconstruction, des paradigmes de la pensée architecturale ?*, 2024.

■ SCHAEFFER Ludovic, *Strasbourg et l'automobile*, 2024.

■ SHIRZADA Alisina, *L'intelligence artificielle en architecture. Comment l'intelligence artificielle peut-elle être en mesure de modifier la manière dont les architectes exercent leur métier ?*, 2024.

■ SOK Anne, *Le réemploi en architecture : possibilités et limites d'actions face aux enjeux environnementaux actuels et futurs*, 2024.

■ STAUB Antoine, *Obernai, petite ville du périurbain, à quel point ?*, 2024.

■ TIMUR Melih, *Istanbul et le défi sismique*, 2024.

■ VANNESSON Arthur, *Action cœur de ville, un programme idéalisé ? Étude de sa déclinaison à Saint-Dié-des-Vosges*, 2024.

A03 de l'espace conçu à l'espace vécu. regards croisés avec les sciences sociales

Mireille DIESTCHY, Sabine GUTH, Valérie LEBOIS, Marie MANGOLD,
Julien-Pierre NORMAND, François NOWAKOWSKI

Ce pôle vise à saisir le processus de fabrique d'un lieu, d'une ville, d'un territoire. Il amène à se questionner sur ses conditions d'émergence, d'évolution en portant une attention particulière à la manière dont les individus et la société s'en emparent. Dans ce pôle, les étudiant.e.s seront invité.e.s à articuler les outils et les théories des sciences sociales à ceux de la discipline architecturale. Ils/elles pourront interroger des phénomènes sociaux contemporains à partir de l'analyse des espaces, des modes d'appropriation, des discours et des images. Ils/elles bénéficieront d'une approche croisée associant une enseignante des sciences sociales et un enseignant architecte et/ou urbaniste.

Le pôle A03 compte pour l'année 2025-2026 deux ateliers :

Des architectures et des lieux. Questionner l'habiter

Marie MANGOLD, Julien-Pierre NORMAND

Chaque société, chaque culture se confronte à cette question fondamentale : qu'est-ce qu'habiter ? Nous savons que, selon la période historique et le contexte géographique, les réponses apportées varient et évoluent.

L'objectif de cet atelier consiste alors à se demander : de quoi sont faits aujourd'hui les enjeux et les défis de l'habiter ?

Cela revient à faire émerger les débats que notre société contemporaine produit autour de cette question fondamentale du bien-habiter. Il est nécessaire pour cela de comprendre comment les acteurs de la conception (maîtres d'oeuvre, responsables

politiques...) mais aussi les habitants définissent les conditions et les valeurs de cette qualité architecturale. La question pourra être posée pour un lieu de résidence, de travail, de loisir, de services ou encore pour un lieu rêvé.

Appropriations, dominations, alternatives : comprendre les mutations des sociétés et de leurs espaces

Mireille DIESTCHY, Sabine GUTH

L'atelier propose une exploration et une réflexion autour de sujets sociaux contemporains, en envisageant plus spécifiquement la manière dont ils s'incarnent dans les espaces et engagent un certain rapport à l'espace : processus de changement urbain, de patrimonialisation, dynamiques participatives, mobilisations environnementales et mouvements de lutte contre les discriminations (sociales, de genre, religieuses...). Ces phénomènes sont étudiés à partir des relations de pouvoir qu'ils mettent en jeu : dynamiques institutionnelles, manières alternatives de faire les territoires par des groupements professionnels ou des citoyen-ne-s engagé-s (collectifs d'architectes, militant.e-s, artistes, associations féministes...), contextes économiques, historiques et politiques. Ils révèlent comment des acteurs inventent des réponses architecturales, urbaines et sociétales et des modes renouvelés d'occuper l'espace public et d'habiter.

Mémoires encadrés par le pôle en 2024-2025 :

- AYDIN Léa, *La reconstruction post catastrophe en Turquie*, 2024.
- BLUNTZER Esther, *Habiter sans abri. L'appropriation de l'espace public par les femmes sans-abri à Strasbourg*, 2025.
- BOIN Alizée, *L'architecture psychiatrique, enfermement et guérison : un paradoxe à dépasser*, 2024.
- BOLARD Ilias, *Des circulations, des mouvements et des interactions*, 2024.
- BORDE Bastien, *Les Pyrénées en transition : tourisme, patrimoine et stations de ski. A travers les cas de Saint-Lary-Soulan et La Mongie*, 2024.
- BOUCHERIMA Anastasia Sarah, *De la conception architecturale à l'impact social : Étude d'une halte soins addiction en France, des besoins des usagers et de la perception sociale pour réduire la stigmatisation*, 2024.
- CONSTANT-CUILLIERE Ilona, *La place de l'émotion dans la conception architecturale écologique*, 2024.
- DE CREVOISIER GOUY DE BELLOCQ-Bertille, *La chambre en EHPAD : Penser l'espace privé en institution afin d'en favoriser l'appropriation*, 2024.
- DEBEER Fanny, *Changer l'image d'un quartier prioritaire par l'école : l'éducation au service du renouvellement urbain ? Enquête sur la construction de nouveaux groupes scolaires du quartier des Coteaux à Mulhouse dans le cadre du NPNRU*, 2025.
- DIJOUX Manon, *Revitaliser les espaces publics par le placemaking*, 2024.
- DUTHEIL Kilvin, *L'indépendance se trouve en campagne. Un exode urbain volontaire. Le choix de l'isolement pour atteindre l'autonomie*, 2024.
- DUVIGNAU Clara, *La mixité sociale dans la rénovation urbaine. Etude de cas du quartier de la Canardière à Strasbourg*, 2024.
- ECKSTEIN Cloé, *Les quartiers populaires investis par un engagement écologique ordinaire ? Le cas des mailles de Haute-pierre à Strasbourg, mémoire recherche*, 2025.
- FEIGENBRUGEL Salomé, *Mobilité et sédentarité : Une dialectique au cœur de l'habiter des Voyageurs, mémoire recherche*, 2024.
- FIEDLER Timothé, *Habiter le mouvement : entre évolutivité & libertés, le renouveau d'un habitat en crise et inadapté aux évolutions de la société contemporaine*, 2024.
- GABORIT Emma, *L'impact du néolibéralisme sur l'architecte*, 2024.
- GIESI Manon, *L'importance des espaces publics en milieu rural – Le cas d'étude du « nouveau cœur de village » de Muttersholtz*, 2024.
- GREGORI-CWIOK Katell, *Accompagner le deuil : l'expérience des crématoriums. Analyse comparée des crématoriums de Rennes et de*

Strasbourg, 2024.

- HAMANN Léa, *L'étude critique de l'urbanisme transitoire à travers le projet Phare Citadelle*, 2024.
- HENRY Tess, *Reconstruire la vallée de la Roya après la tempête Alex : le rôle du tissu associatif dans la résilience territoriale*, 2025.
- HERIN Maya, *La communication institutionnelle féministe dans l'espace public, un acte urbain pour une transformation sociale*, 2025.
- HOPER Fabian, *À Table ! Le repas en commun comme moyen de créer des liens sociaux*, 2025.
- JOSSO Joanne, *Devenir parent : espaces et pratiques. Quand les normes médicales et sociales liées à la maternité transforment l'habitat et les dynamiques familiales*, 2025.
- KETTERER Nathan, *Quand les normes façonnent le confort. Défis et perspectives architecturales*, 2025.
- MARECHAL Garance, *Les cours dans l'habitat collectif : représentations, scènes et mises en scène*, 2025.
- MATT Pierrrot, *L'architecture et ses relations renouvelées aux vivants. Enquête sur les architectes de la Frugalité Heureuse & Créative en Alsace*, 2024.
- MOUJTAOUAZE Zayad, *Concevoir l'incertain : vers une architecture réversible. Entre théorie et mise en œuvre : une étude critique de trois démarches architecturales face à l'incertitude*, 2025.
- PARISY Tom, *Étude d'un conflit d'aménagement : Mobilisation pour une place d'Islande verte*, 2024.
- PERSON Camille, *Incidences du genre et de la ville sur les pratiques nocturnes à Strasbourg : Le faubourg de Koenigshoffen*, 2024.
- PLAS Julie, *La chambre à coucher - Analyse spatiale à travers la vie de l'occupant*, 2024.
- RAMBELOSOA Laetitia, *L'appropriation de la chambre d'enfant*, 2024.
- ROMERO WAYAR Pedro Felipe, *Le chalet*, 2024.
- SADI Kella, *Le festival de musique, une architecture de l'éphémère*, 2024.
- SCHLEICHER Carolin, *L'influence du minimalisme sur la possession des biens. L'étude d'une relation complexe*, 2025.
- SEIGLE Clément, *Construire le savoir : la transmission dans l'autoconstruction à travers deux associations alsaciennes*, 2025.
- TUTTINO Lucie, *Habiter seul(e), le logement comme reflet de l'individu*, 2024.
- VIEILLARD Lucas, *L'espace de travail : de l'outil au lieu de vie*, 2024.
- VON BANCK Manon, *L'impact des infrastructures sportives sur la pratique du sport. Ve selon le genre. Réflexion à partir du club de la SIG Association et de son gymnase*, 2024.

A04 la ville contemporaine face aux enjeux de la mondialisation : approches sensibles, et représentations numériques

Alain FUCHS, Julien GLATH,

Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN

Ce pôle propose une approche et des méthodes transdisciplinaires : entre approche historique, démarche et expérimentation artistique, et questionnements philosophiques. Cette approche permet de comprendre la complexité des enjeux urbains et métropolitains du XXI^e siècle face à la mondialisation, face aux enjeux liés à l'urgence climatique, et aux phénomènes de décroissance. Elle permet aussi une appropriation efficace et singulière, personnelle des outils et méthodes de recherche proposées.

Le pôle A04 compte pour l'année 2025-2026 deux ateliers :

Ville contemporaine et numérique : pratiques, récits, théories et représentations

Alain FUCHS, Julien GLATH

Cet atelier propose de questionner la place et les usages des outils numériques dans la compréhension et la représentation de la ville contemporaine. À la croisée des progrès de ces outils et des évolutions du développement urbain, les explorations des étudiants toucheront aux domaines des simulations et des fabrications digitales qui accompagnent les dynamiques urbaines.

Cette approche pourra mettre en évidence les apports et les limites des outils numériques corollaires à l'étude de la ville face aux enjeux de la mondialisation et de l'urgence climatique.

Diagnostic sensible de la ville aujourd'hui : art, son, philosophie

Alexandra PIGNOL-MROCZKOWSKI, Mathieu TREMBLIN

Cet atelier propose une approche et des méthodes transdisciplinaires du mémoire : entre art, son, captations sensibles, philosophie. Cette approche permet de comprendre la richesse et la complémentarité des outils de diagnostics sensibles de la ville par l'art.

Mémoires encadrés par le pôle en 2024-2025 :

■ ASTRUC Mathilde, *Ambiances et temps faibles dans le cinéma de science-fiction : vers une immersion sensible du spectateur*, 2025.

■ BAUDUIN Claire, *La cartographie dans la fiction de genre comme un méta récit à la lisière des espaces fictifs du quotidien*, 2024.

■ BONNEFOY Antonin, *Petit manuel de dispositifs graphiques au service du récit visuel architectural*, 2024.

■ BOISTIER Alexandra, *Intermédialité et médium dans le théâtre contemporain*, 2024.

■ BURGGRAB Elisa, *Scénographie comme réinvention de lieu, débordements scéniques et hétérotopies de seuils*, 2024.

■ COURTOIS Paul, *Mémoire. La placette, une sous-place ou une place plus ouverte à l'appropriation ?*, 2024.

■ DELGADO VELASCO Alejandro, *Le cinéma de science-fiction comme laboratoire de l'architecture de la colonisation spatiale*, 2024.

■ ETIENNE Geoffrey, *Approche sensible des cathédrales en France, la cathédrale de Strasbourg comme exemple*, 2024.

■ FRAMPTON Clara, *La ville la nuit - Une exploration de l'imaginaire dans le réel : arpentage nocturne de la ville de Strasbourg*, 2024.

■ FRANCOIS NAVARRO Alexandra, *La scénarisation du quotidien urbain*, 2024.

■ MOUZDI Louay, *L'urbanité en mutation : Le rôle du marketing dans la gentrification et les résistances locales à l'ère de la surconsommation médiatique*, 2024.

■ OLIVERI Claire, *L'Odyssée : un habitat intercalaire au sein du tissu associatif strasbourgeois*, 2024.

■ RAVANEL Iloée, *De la consommation au réemploi : le second cycle de vie des matériaux*, 2024.

■ TRITZ Laurine, *La fonction architecturale de l'eau*, 2024.

■ SALMANLI Téocan, *Manifestations multisensorielles au sein d'espaces architecturés : la transcription du parcours sensible à travers le corps humain, recherches et méthodologie appliquée*, 2024.

le mémoire

Présentation générale.....	3
Le parcours recherche	8
Étapes, démarche et rédaction	10
Présentation des ateliers	18

l'équipe mémoire

Angelo BERTONI
Denis BOCQUET
Gauthier BOLLE
Anne-Sophie CACHAT
Ana CHATELIER
NICOLAS DESCAMPS
Mireille DIESTCHY
Alain FUCHS
Marie FRUIQUIÈRE
Andreea GRIGOROVSKI
Julien GLATH
Sabine GUTH
Élise KOERING
Valérie LEBOIS
Tifawt LOUDAOU
Marie MANGOLD
Julien-Pierre NORMAND
François NOWAKOWSKI
Alexandra PIGNOL- MROCKOWSKI
Mathieu TREMBLIN

contacts

Valérie LEBOIS, enseignante-chercheure,
coordinatrice du mémoire de Master
valerie.lebois@strasbourg.archi.fr

Loris PIZZATO, gestionnaire du cycle Master
loris.pizzato@strasbourg.archi.fr